



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question au Gouvernement n° 3147

Texte de la question

ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Sandrier, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Claude Sandrier. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale.

Jamais, dans notre pays, l'école publique et laïque n'aura subi une telle agression, avec 16 000 suppressions de postes à la rentrée prochaine, soit 65 000 en quatre ans. Toutes les régions sont frappées. Ne dites pas que vous allez créer plus de postes que vous n'en supprimez, car comment expliquer, par exemple, que dans le département qui est le mien, le Cher, il y aura quarante fermetures de classes pour quatre ouvertures ? C'est un record !

Dans le Nord-Pas-de-Calais, il y aura 339 fermetures de classes pour 91 ouvertures ; en Seine-Saint-Denis, quatre ouvertures de classes pour 2000 élèves supplémentaires. Ces chiffres prouvent qu'il y aura bien une forte augmentation du nombre d'élèves par classe et donc une dégradation des conditions d'enseignement. Rien ne justifie un tel dépeçage de notre école publique. Le fameux déficit budgétaire que vous mettez en avant pour justifier ces coupes sombres n'est qu'un prétexte fallacieux. Les enseignants, et les autres fonctionnaires, ne sont en rien responsables de ce déficit, car il est imputable, pour les deux tiers aux cadeaux fiscaux accordés pour l'essentiel aux plus riches, et pour un tiers à la crise, autrement dit à ceux qui en ont été les responsables et les complices.

Désormais, chose extravagante, les recteurs reçoivent une prime quand ils suppriment des postes. Les enseignants absents sont remplacés par des adultes encadrants, vacataires, étudiants ou jeunes retraités, recrutés par petites annonces.

Notre pays a le taux d'encadrement le plus faible d'Europe, comme le souligne l'OCDE. Enseignants, parents d'élèves, citoyens se dressent contre ce recul.

Je n'attends pas de réponse de votre part, monsieur le ministre, sauf si vous annoncez que vous revenez sur l'erreur, ou plutôt la faute, que vous êtes en train de commettre à l'égard de notre jeunesse et donc de l'avenir de notre pays. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Monsieur Sandrier, vous n'attendez pas de réponse de ma part, mais je vais quand même vous répondre.

Vos propos sont partiels et partiaux. ("*Non !*" *sur les bancs du groupe GDR.*) Vous oubliez de mentionner un certain nombre de vérités ; en fait, vous refusez de les regarder en face. C'est notamment le fait que le budget de l'éducation nationale adopté cette année par le Parlement est le plus important qui ait jamais été voté. Vous mentionnez 16 000 départs en retraite non remplacés à l'éducation nationale ; vous oubliez de dire que le ministère dont je suis chargé recrutera cette année 17 000 personnes et sera ainsi le premier recruteur de France. Vous oubliez de même de rappeler que la France investit cette année 6 % de son PIB dans l'éducation et se situe ainsi au-dessus de la moyenne des pays développés.

Et puisque vous illustrez votre propos par la situation de votre département, voyons donc ce qu'il en est, monsieur le député. Vous contestez des retraits d'emplois, mais vous oubliez de dire que, dans le Cher, il y aura

326 élèves de moins dans le premier degré à la prochaine rentrée ! (" Oh ! " sur les bancs du groupe UMP.) Les moyens suivent l'évolution démographique.

Vous oubliez aussi de rappeler que nous avons mobilisé des moyens exceptionnels pour l'accueil des enfants handicapés en ouvrant neuf unités spécialisées de plus cette année.

Enfin, regardez les résultats des évaluations en CM2 dans le département du Cher. Ils sont en progrès, puisque le nombre d'élèves qui ont de bons acquis en français passe de 73 à 75 %, et en mathématiques de 66 à 70 %. Cela signifie bien que la politique de personnalisation, de différenciation, d'adaptation des moyens que nous menons porte ses fruits, et nous la poursuivrons. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Sandrier](#)

Circonscription : Cher (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3147

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 avril 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 avril 2011